LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

MARDI 3 MAI 1927

BUREAUX :
ROUBAIX : Tél. 0.41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Tél. 0.55
2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

L'Aviation commerciale allemande

Son prodigieux essor

La toile d'araignée du réseau aérien allemand.

La navigation aérienne est le mode de transport de l'avenir par excellence. Si l'on en avait d'autres preuves déjà multiples, le récent et magnifique raid de 23.000 kilomètres, Marseille-Tananarive-Paris, couvert en 200 heures de vol, par les intrépides officiers de marine français Bernard et Bourgault et terminé dernièrement en apothéose sur la Seine suffirait amplement à le démontrer.

La prouesse qu'on a toutes raisons aujourd'hui de considérer comme extraordinaire, ne sera-t-elle pas demain un événement courant ? Tout le prouve... Tout l'affirme !... Il suffit en effet pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur la formidable extension prise ces dernières années par la navigation aérienne, tant en France qu'à l'étranger.

Les Français sont des précurseurs incontestés en matière d'aviation. Ils ne sont pas seuls, cependant, à avoir compris le rôle prépondérant qu'elle est appelée à jouer dans la vie économique de demain.

L'Amérique, l'Italie, la Russie et surtout l'Allemagne, ont fait elles aussi des efforts dignes de la plus grande attention.

L'exemple des progrès réalisés par l'Allemagne dans ce domaine, mérite particulièrement d'être connu des Français. Il s'affirme en effet comme le plus frappant !..

108 aérogares Outre-Rhin

En France, on semble s'efforcer de perfectionner la machine volante, d'obtenir d'elle un rendement toujours meilleur. De là les reids répétés à longues distances, qui établissent nettement la supériorité de nos avions et de nos pilotes.

En Allemagne, la conception est toute autre. Les efforts tendent surtout à rendre l'aviation plus pratique, à en faire profiter tous les rouages économiques, à la mettre au service du grand public, de tous !..

Le résultat est celui-ci :

En France on ne compte encore qu'une dizaine de lignes aériennes commerciales régulièrement exploitées, et autant d'aérogares plus ou moins bien installées.

Outre-Rhin, le réseau aérien forme déjà une *véritable toile d'araignée de 65 lignes, desservies par 108 aérogares, conçues selon les données techniques les plus modernes.*

Le réseau aérien allemand ne comprend pas seulement des lignes internationales, mais aussi des lignes intérieures qui relient entre elles les grandes villes du Reich, et qui permettent à celles-ci, tout en contribuant au développement général de l'aviation commerciale, de participer directement à ses avantages.

En 1926, les lignes aériennes allemandes ont transporté *plus de 40.000 passagers.* La « Luft Hansa », la Compagnie qui centralise tout le trafic s'apprête pour 1927 à faire un effort plus grand encore.

La lecture de la Presse technique nous apprend que l'emplacement des aérogares est choisi avec un soin minutieux, au plus près des centres à desservir. Les liaisons entre les aérogares et ces centres sont multipliées à souhait. Elles sont assurées par chemin de fer, tramways, routes spéciales, tubes pneumatiques. Dans chaque aérogare fonctionnent des bureaux de poste, des automobiles, des boîtes postales.

S'étonnera-t-on que le trafic postal aérien ait marqué en 1926, un *accroissement de 620 % ?*

Les Allemands emploient de préférence dans le service intérieur les avions à faible puissance, les Fock-Wulfer, de 75 à 150 chevaux. En France, l'appareil de 600 chevaux, ordinairement employé, représente aux 100 kilomètres une dépense de 3.000 francs environ. Outre-Rhin, l'appareil postal léger, de 80 chevaux, dépense 10 fois moins sur la même distance !..

Quant à la Compagnie qui gère tout le réseau, elle reçoit du Reich une subvention annuelle de 24 millions de marks-or, à charge de lui rétrocéder le tiers de ses bénéfices.

Les Villes, les Chambres de Commerce, les Etats et les Groupements constitués font le reste. Grâce à la collaboration de tous, le réseau s'étend, se développe... Où s'arrêtera son essor ?..

Ces choses doivent être dites, et ne seront pas suffisamment répétées.

L'exemple trop probant de l'Allemagne nous impose un devoir !.. Travailler, unir toutes les forces intéressées du pays pour faire mieux ou tout au moins pour rejoindre ceux qui nous ont déjà distancés.

Il y va de l'avenir économique de la France !

Marcel POLVENT.

EN QUATRIEME PAGE. — Notre Chronique Illustrée : Le Réveil Agricole ; La Basse-Cour familiale ; Le Jardinage pratique ; Echos et Informations, etc.

EN CINQUIEME PAGE. — Le Réveil Mutualiste.

Une vaste organisation de vol de métaux dans notre région

On compte actuellement 3 arrestations et 51 inculpations

La 2e brigade de police mobile vient de terminer avec succès une enquête sur trois importantes affaires de vols de métaux commis dans la région du Nord et du Pas-de-Calais.

On compte actuellement trois arrestations et cinquante-et-une inculpations.

Une bande de " récupérateurs "

La Société des Tréfileries et Laminoirs du Havre a le monopole de la récupération des vieux métaux sur les champs de bataille du Nord et du Pas-de-Calais. A la suite de nombreux vols de cuivre dont elle était victime depuis un certain temps, la Société concessionnaire adressait une plainte à M. le Procureur de la République d'Arras et se constituait partie civile.

Les vols avaient été commis dans plusieurs communes de l'arrondissement d'ARRAS et de la région CAMBRAI-VALENCIENNES.

L'enquête fut confiée à M. Ucciani, chef de la brigade mobile de Lille, qui délégua son collaborateur, M. Peyrousère, commissaire pour opérer des recherches.

Le commissaire enquêteur put, après de minutieuses investigations, démontrer qu'on se trouvait en présence de toute une bande de récupérateurs et de brocanteurs sans scrupule, qui mettaient en coupe réglée les champs de bataille et causaient un préjudice considérable, tant à la Société concessionnaire qu'à l'Etat.

A la suite de son enquête, M. Peyrousère put inculper dans cette vaste affaire 45 personnes habitant les communes de PUISIEUX, SERRE, SAUDEMONT, CROISILLES, HENDECOURT-LEZ-CAGNICOURT, HAUCOURT, BOUCHAIN et WASMES-AU-BAC, qui se livraient au trafic de cuivre récupéré.

Après avoir été interrogés, tous les inculpés ont été laissés en liberté provisoire.

" Louis XVIII " achetait du cuivre volé

Au cours de son enquête sur cette première affaire, M. Peyrousère apprit également que des individus écoulaient du cuivre chez un sieur Louis Dufour, dit « Louis XVIII », 34 ans, brocanteur à WASMES-AU-BAC, et que celui-ci et trois commis opéraient les chargements, la nuit, sur une camionnette.

Non seulement « Louis XVII » achetait des vieux métaux, mais il s'était aussi rendu acquéreur de rouleaux de fil de cuivre neuf, de provenance frauduleuse.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

COUR D'ASSISES DU NORD

Un cabaretier roubaisien qui tenta d'assassiner son amie a été acquitté

Dans le courant de l'été 1915, Jules Lannoy, alors mobilisé au 27e régiment d'artillerie se trouvait à Roanin, dans la Marne.

Là, il fit la connaissance d'une dame Warnet, née Clotilde Henry.

Bien que marié depuis deux ans avec une demoiselle Vasseur qui lui avait donné un enfant et allait en avoir un second, Lannoy devint l'amant de la femme Warnet.

Ménage irrégulier

Abandonnant sa femme et ses enfants, il vint au lendemain de sa mobilisation, au début de 1915, habiter à Troyes avec sa maîtresse.

En 1920, le couple s'installa à Roubaix pour y exploiter un débit de boissons au 46 de la rue du Moulin.

Bien qu'ils eussent pu, à quelque temps de là — puisque divorcés l'un et l'autre — régulariser leur situation ils n'en continuèrent pas moins de vivre en concubinage. Lannoy semblait désirer épouser sa maîtresse, et peut-être celle-ci aurait-elle fini par y consentir si le caractère jaloux et violent de son amant ne lui avait fait appréhender cette deuxième union.

Scènes de jalousie

Déjà, lorsqu'ils habitaient Troyes, Lannoy faisait à sa concubine, surtout lorsqu'il se trouvait sous l'empire de la boisson, des scènes de jalousie injustifiées qu'il regrettait ensuite.

Ces scènes se firent plus fréquentes quand ils vinrent habiter Roubaix, et dans les derniers temps de leur existence commune, se compliquèrent même de violences dont les échos arrivaient jusqu'aux voisins ainsi qu'aux pensionnaires qui logeaient dans la maison.

Le 19 mai 1926, vers 8 heures du matin, après s'être absenté quelques instants, Lannoy regagna son domicile et sans que rien eut pu fournir prétexte à sa colère, invectiva rudement sa maîtresse, à qui il reprocha de le tromper, de vouloir le quitter et de vouloir l'empoisonner. Puis il lui déclara qu'elle allait mourir et qu'il se tuerait ensuite.

A coup de matraque et de rasoir

Comme Clotilde Henry faisait mine de sortir, il se précipita à la porte et glissa le verrou. Puis demeuré enfermé avec elle, il saisit une matraque placée d'ordinaire derrière le comptoir du débit. Après avoir empoigné et renversé sa maîtresse, il lui asséna plusieurs coups de matraque sur la tête et sur les doigts ; il sortit ensuite le rasoir dont il s'était muni, une heure auparavant, et l'en frappa aux mains et à la nuque.

La victime eut la force de se relever et de s'enfuir ; elle se réfugia chez une voisine. Lannoy pris de peur à la vue de la femme qui se sauvait et des voisins que la dispute avaient attirés, referma lui-même la porte et se donnait à son tour un coup de rasoir à la gorge.

Les résultats du drame

Le médecin-légiste a constaté que Clotilde Henry présentait à la face, au cou, à la nuque, aux mains et à l'avant-bras gauche, de nombreuses blessures faites les unes à l'aide d'un instrument contondant manié avec une grand violence, les autres avec un instrument tranchant.

Il s'ensuivit une incapacité temporaire absolue de trois mois puis une réduction permanente de la capacité fonctionnelle totale de 15 % avec possibilité d'amélioration.

La vie de Lannoy avait d'abord paru en danger, il est cependant rétabli sans qu'il reste d'incapacité permanente.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La Police qui a l'œil dans le dos

Ce nouvel appareil en usage dans la police hollandaise permet au policeman de voir et de photographier tout ce qui se passe derrière lui.

Des pierres lancées sur un train à Aulnoye

Le coupable est un gamin de 13 ans

Nous avons relaté que le 8 avril dernier, des pierres avaient été lancées sur le train 107 de Paris à Erquelines, à son passage à Aulnoye.

M. Naudet, inspecteur de la brigade mobile, chargé de l'enquête, a découvert que l'auteur de ce jet de pierre était le jeune Alphonse H..., 13 ans, d'Aulnoye, qui s'amusait à ce jeu stupide, risquant de blesser des voyageurs.

Procès-verbal a été adressé au Parquet d'Avesnes.

Un tour de passe-passe et les vraies perles en devinrent des fausses

Mais les prestidigitateurs-escrocs ne tardèrent pas à être arrêtés

En juin dernier, un courtier en perles, hindou, M. Sevaichano-Schikharschand, demeurant, 39, rue Victor-Masse, à Paris, entrait en relations avec quatre individus qui se déclaraient acheteurs de perles et qui fixèrent leur choix sur deux masses de perles dont la plus forte représentait une valeur de 600.000 francs.

Au jour fixé pour la reconnaissance des lots, un des acheteurs réussit à substituer aux masses de perles vraies enfermées dans une enveloppe cachetée suivant l'usage qui régit ces sortes de transactions, une autre enveloppe qui contenait des perles fausses pesant le même poids.

Ce fut cette dernière enveloppe que le courtier enferma dans son coffre-fort jusqu'au lendemain, jour où les acheteurs devaient prendre possession des perles en apportant le chèque destiné à leur paiement.

Les acheteurs qui, naturellement avaient emporté l'enveloppe contenant les perles authentiques, ne se présentèrent point au rendez-vous fixé. Le courtier, pris de soupçons, ouvrit l'enveloppe qu'il gardait en dépôt et s'aperçut de la substitution.

Plainte fut déposée à la police judiciaire qui, après une longue enquête, est parvenue à identifier, puis à arrêter les escrocs.

Ce sont les nommés : 1° Maïse Platenick, 31 ans, sujet roumain, bijoutier, rue Victor-Masse ; 2° Victor Kalif, 38 ans, sujet roumain demeurant cité d'Hauteville ; 3° Samuel Brischner, 41 ans né à Jaffa ; 4° Orluwski, 48 ans, sujet roumain.

Les deux premiers ont été arrêtés à Paris, jeudi dernier ; Kalif a été appréhendé au moment où il présidait une assemblée de 200 parents et amis pour le baptême de son enfant.

Brischner, à la suite de diverses démarches du gouvernement français a été arrêté dimanche à Berlin par la police allemande. Il sera extradé prochainement. Enfin Orlowski a été appréhendé hier matin à Nice.

M. Barthélemy, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, malgré tous ses efforts, n'a pas pu retrouver le lot de perles volées que l'on suppose avoir été vendues à l'étranger.

UN ASSASSIN S'EST PENDU

Un surveillant de la prison de Lorient, M. Brévinet, a trouvé pendu, hier matin, dans sa cellule, Joseph Le Crom, 39 ans, cultivateur, célibataire, qui, en octobre dernier, à Sainte-Hélène, tua sa belle-sœur, Marianne Le Golvan, 40 ans, mère de deux enfants, avec laquelle il avait eu des dissentiments d'intérêts.

DES PASSAGES POUR PIÉTONS

A Paris, la circulation est devenue si intense que des passages ont été réservés aux piétons. Des pancartes indiquant les endroits, où s'homme de la rue a peut traverser le boulevard sans danger.

LE 3e FILS DU ROI D'ESPAGNE SERA HÉRITIER PRÉSOMPTIF

Le correspondant du « Daily Express » à Gibraltar annonce que le roi d'Espagne, d'accord avec le général Primo de Rivera, a décidé que l'infant Juan Carlos, troisième fils du souverain sera appelé à succéder au trône à la place de ses frères, au sujet desquels il a fallu abandonner tout espoir d'améliorer leur état de santé.

Le prince, qui est âgé de 14 ans, sera officiellement déclaré héritier présomptif lorsqu'il atteindra sa 17e année.

« Pour des raisons d'Etat, ajoute le correspondant, cette décision ne sera pas publiée dans la presse espagnole ».

UN MINEUR TUÉ AUX MINES DE DOURGES

Au cours de son travail dans la journée d'hier, l'ouvrier mineur polonais Antoine Bueziner, 41 ans, a été victime d'un accident mortel aux Mines de Dourges, à Evin-Malmaison. Une demande a été faite à la sous-préfecture de Béthune pour le transport du corps du malheureux au domicile de la famille, à Dourges.

90 VICTIMES DE LA CATASTROPHE D'EVERETTSVILLE

On télégraphie de Fairmont (Virginie) :

On apprend maintenant que 90 mineurs ont péri, à la suite de l'explosion qui s'est produite dans la mine d'Everettsville.

Les membres des équipes de secours déclarent que l'état de la mine sinistrée est tel qu'aucun des hommes ensevelis ne peut être retrouvé vivant.

POUR LE RÈGLEMENT DE LA CRISE ITALO-SERBE

Le correspondant du « Morning Post » à Rome se déclare en mesure d'annoncer que les conversations directes entre Rome et Belgrade commenceront cette semaine, en vue du règlement de la crise italo-yougo-slave. Il ajoute que l'Italie maintiendra l'attitude qu'elle a prise le 12 avril dernier, et qu'en conséquence, le traité de Tirana ne sera pas discuté au cours des négociations qui vont s'ouvrir.

3 Beautés Japonaises

Ce sont les trois artistes de cinéma Sunito Kurishima, Sukuna Yukito et Matsui Shioka, les enfants chéris du public japonais.

Pour conserver les papillons

Au Jardin Zoologique de Berlin les superbes papillons nocturnes des tropiques, sont placés vivants la nuit dans des glacières. Ce singulier traitement a pour but, paraît-il, de conserver aux ailes des insectes, leur lustre et leur veloutés.

Le drame d'amour de Loison-s/-Lens

Le meurtrier a tenté de se suicider

Dans notre journal d'hier, rendant compte du drame d'amour de Loison-sous-Lens, au cours duquel la femme Juliette Vancanpenhout épouse Guy Merchand, reçut deux coups de revolver à la tête par un jeune homme amoureux qu'elle refusait de suivre, nous disions que le meurtrier avait disparu et nous ajoutions que peut-être celui-ci avait mis son projet à exécution, tendant à se faire justice. Nous étions dans le vrai.

Le maréchal-des-logis chef Feyrat et le gendarme Deuis, des brigades de Lens, continuent leur minutieuse enquête, retrouvèrent inanimé, le soir, à 150 mètres de la route de Lille, André Guillard, portant de graves blessures à la tête. Immédiatement ils le firent transporter à l'Hôpital de Lens, où il fut admis dans la salle Basty.

Nous avons pu obtenir les renseignements complémentaires ci-après, émanant des déclarations du héros du drame.

André Guillard, enfant de l'Assistance publique de l'Oise, âgé de 25 ans, ouvrier chaudronnier, domicilié à Cucq (Pas-de-Calais), travaillait en 1925 à Lens, à l'usine Lesaffre. Il logeait alors au camp Hollendais, dans un chalet face à la demeure des époux Marchand-Vencanpenhout, dont il devint bientôt un familier.

Guillard, célibataire, devint il y a deux ans, déclare-t-il, l'amant de la femme Marchand.

Se rendant compte de la situation spéciale dans laquelle il se trouvait, de crainte d'un scandale possible, Guillard quitta Lens il y a un an pour aller habiter Cucq, dans le but d'oublier celle qu'il aimait éperdument. Depuis, il ne l'avait pas revue et aucune correspondance n'avait été échangée entre les deux amants. Malgré son éloignement, Guillard n'oubliait pas la dame Marchand et souvent il eut l'idée de revenir pour la reconquérir, la vie sans elle lui étant insupportable.

Samedi dernier, n'y tenant plus, il quitta Cucq, débarqua à Lens et se rendit au Camp Hollendais. Sachant, après renseignements pris, le mari absent — parti à son travail — il fit visite à la dame Marchand, lui renouvela son amour, la supplia d'abandonner son mari pour aller vivre avec lui.

On sait que Mme Merchand refusa la proposition et qu'elle accepta un rendez-vous pour le lendemain matin, route de Lille, où devait se dérouler la scène tragique que nous avons narrée.

« J'étais fou, dit Guillard, je n'avais plus conscience de ce que je faisais. J'ai tiré comme bien de coups de revolver sur la malheureuse ? Je ne puis le dire. La voyant inanimée sur le sol, je me suis enfui, j'ai voulu me tuer en retournant l'arme contre moi-même ; il m'est impossible d'expliquer plus exactement mon acte criminel, que je regrette amèrement. Elle n'est pas morte, ma bien-aimée, ça me console.

L'état des blessés

Ainsi que nous l'avons dit hier, Mme Merchand n'est pas en danger de mort ; les deux balles qu'elle a reçues dans la tête se sont logées derrière le nez, lui faisant des blessures profondes.

André Guillard a'est tiré quatre balles de revolver dans la tête, si l'on en juge par les traces que portent sa casquette. L'examen radiographique auquel le blessé a été soumis déterminera exactement la situation exacte et la nature des lésions occasionnées par les coups de revolver. Une balle tirée dans la tempe droite a traversé l'œil droit, qui est perdu. L'état de Guillard, quoique grave, n'est pas désespéré.

Le docteur Brutam, médecin-chef de l'Hôpital, va faire transférer les deux blessés dans un hôpital de Lille, aux fins d'extraction des balles.

V. T.

L'attentat mystérieux de Béthune

Nous avons relaté hier en détail l'attentat mystérieux commis au domicile de M. Beuvry, percepteur, rue Marcelin Berthelot à Béthune.

M. Marouzé, commissaire de police qui a procédé aux constatations a communiqué son rapport à M. le Procureur de la République et déposé au greffe du tribunal les éclats de la bombe, ramassés sur les lieux de l'explosion.

M. Dullieul, juge d'instruction a été chargé par le Parquet de poursuivre l'information judiciaire.

Le magistrat a, par commission rogatoire, chargé les inspecteurs de la police mobile de poursuivre l'enquête conjointement avec le commissaire de police à l'effet de rechercher le ou les coupables de l'attentat.

Quant à M. Beuvry dont la maison a été en partie fort endommagée, il a du transférer ses bureaux dans un local d'une maison voisine chez M. Roussel.

Les dégâts causés par l'explosion ont pu être évalués ils se montent à environ 10.000 fr.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Quelques pluies suivies de éclaircies et averses vent sud, passant à l'ouest, 7 à 10 mètres. Température minimum + 9°.

Un grand discours de M. R. Poincaré à Bar-le-Duc

Equilibre du budget de 1928 sans nouveaux impôts ; réajustement des traitements des fonctionnaires ; lutte contre le communisme

M. Raymond Poincaré a présidé hier après-midi, l'ouverture de la session du Conseil général de la Meuse. Dans le discours qu'il a prononcé, le président du Conseil a d'abord fait l'éloge de cette assemblée, qui a préféré les réalisations aux manifestations oratoires.

Il a ensuite rendu hommage au labeur et à la discipline du Parlement, et s'est félicité du rapprochement qui s'est opéré pour une œuvre commune de redressement financier entre les hommes que les divisions politiques avaient jusque-là empêchés de collaborer.

Puis il a rappelé les circonstances dans lesquelles s'était constitué le ministère d'Union Nationale.

« Les caisses du Trésor, dit-il, n'étaient peu à peu vidées : le déficit s'élargissait tous les jours. Nous étions à la veille d'échéances extérieures auxquelles il nous était impossible de faire face, et, aux juges les plus autorisés, notre situation paraissait si désespérée qu'on allait nous répétant : « Frappez à la porte de l'étranger, sollicitez tout le suite des crédits, au risque même de prendre, pour les obtenir, des engagements que vous ne pourrez pas exécuter. »

Je confesse que je n'ai pas voulu écouter ces prophètes de malheur.

Dans la lutte pour nos finances, comme dans la lutte pour notre territoire j'ai toujours pensé d'avoir foi dans la destinée du pays, non par une sorte de mysticisme ou de sentimentalisme aveugle, mais par raisonnement expérimental et par conviction raisonnée.

Les moyens et les étapes du redressement financier

Le Président du Conseil expose alors les moyens grâce auxquels le redressement financier a été opéré.

« Les sacrifices ont été lourds, dit-il ; ils ont dû être supportés en partie sous forme d'économies administratives, en partie sous forme d'impôts directs et indirects, et cela par la population tout entière, car il eut été impossible de trouver les ressources indispensables si nous avions essayé de faire peser exclusivement sur une minorité, soit les réductions de dépenses, soit la charge des contributions nouvelles. »

M. Poincaré dit les résultats auxquels on est arrivé : le budget de 1927 est en équilibre et contient des sommes importantes réservées à l'amortissement de la dette. Il ajoute que ce résultat a été obtenu grâce à la confiance.

Les deux masques de la spéculation

Le Président montre ensuite le danger de la spéculation, qui sait prendre le masque de la confiance presqu'aussi bien que celui de la défiance. Il ajoute : « Lorsque des cours vertigineux où nous avions trouvé le livre, elle est tombée à cent vingt-quatre, ceux qui avaient pris l'habitude et comme le goût de la dépréciation du franc, nous ont prédit des désastres industriels et des troubles sociaux.

« Les communistes, qui sont à l'affût de toutes les causes de mécontentement, se sont efforcés d'exploiter un chômage momentané qui n'a jamais été comparable à ce qu'il est en Allemagne ou en Russie. Leurs sombres pronostics ont été bientôt démentis par les faits. »

Les résultats obtenus par la Trésorerie

M. Poincaré expose alors le travail accompli par le Trésorerie et la Banque de France pendant que notre monnaie se redressait : conversion en dette à long terme automatiquement amortissable d'une partie de notre dette flottante ; suppression successive des bons à courte échéance ; réduction du taux de l'escompte ; achats de devises ; etc...

« Ces réserves accumulées, continue-t-il, nous mettaient en mesure de pourvoir à nos échéances extérieures ; de ne pas accepter aveuglement pour un long avenir des engagements que nous ne serions pas assurés de tenir ; de ne pas subir le contrainte de l'étranger et de reprendre l'or qu'en des moments difficiles nous avions dû laisser comme gage au-delà de nos frontières. »

Revalorisation et stabilisation

« Il appartiendra aux Chambres, poursuit le Président, de consolider ces résultats dans l'élaboration du budget de 1928, ou au contraire de les ébranler et de réduire à néant l'œuvre que nous nous sommes efforcés d'accomplir.

» Que vous souhaitiez une revalorisation graduelle, une prompte stabilisation légale, rien n'est possible sans un budget qui demeure équilibré, sans une trésorerie qui conserve son aisance. La stabilité légale n'est qu'un geste vain, illusoire. Si elle doit être, le lendemain, suivie d'une renonciation aux méthodes qui l'ont préparée.

Lire la suite en deuxième page ainsi que la session des conseils généraux.

Un heureux jubilé à Gognies-Chaussée

Les époux Chir ont célébré leurs noces de diamant

La commune de Gognies-Chaussée, près de Maubeuge, à cheval sur la frontière franco-belge, a célébré hier lundi les noces de diamant de deux habitants de cette petite localité.

Les époux Chir, âgés respectivement de 86 et 81 ans, entrent dans la 60e année de leur mariage. Ils sont les ascendants d'une belle famille qui compte trois enfants, quatre petits-enfants et cinq arrières petits-enfants.

La population tout entière a fêté les heureux jubilaires dans une simple mais touchante cérémonie.